



CENTRE DE FORMATION DANTON COEUR

Programme détaillé CAP A.E.P.E Accompagnement Éducatif Petite Enfance

1. Public visé

Toute personne motivée pour travailler avec des enfants de moins de 6 ans.

2. Objectif de la formation

Préparer un diplôme de niveau V sur la Petite Enfance, permettant d'assurer l'accueil, les soins, l'entretien, l'hygiène et contribuer au développement de l'enfant dans les 3 types de lieu d'accueil.

3. Moyens pédagogiques

- Cours assurés par des formateurs et des professionnels,
- Echanges/débats avec des supports vidéo,
- Mise en situation réelle grâce aux pratiques faites en salle de TP (*matériel adapté*).

4. Modalités d'évaluation

Evaluations régulières en cours d'année et inscription à l'examen final de l'Education Nationale.

5. Durée de la formation

434 h de théorie (*dont 63 h d'enseignements généraux*) + 1ère semaine de 35 h pour le positionnement, auxquels s'ajoutent 560 h de stage pratique (PFMP) soit un total de 1 029 h, de septembre à juin de chaque année. Nous consulter pour toute demande de dispense en fonction des diplômes déjà obtenus.

<p>Contenu des enseignements</p>	<p>Formateurs <i>(sous réserves d'éventuels changements)</i></p>
<p>1ère semaine réservée au positionnement <i>(savoir-être, expression orale, communication, valoriser ses compétences TICE...)</i></p>	<p>35 heures</p>
<p>Enseignements Généraux : <i>(sauf pour les personnes ayant un autre diplôme et qui peuvent prétendre à une dispense)</i></p> <p>Français – Maths/Sciences – Histoire/Géo</p>	<p>63 heures</p>
<p>PSE : Prévention/santé/environnement</p>	<p>21 heures</p>

Enseignements Professionnels : 350 h

EP1 : accompagner le développement du jeune enfant : 217 heures

T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte	91 heures
T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée	42 heures
RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné	14 heures
RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	14 heures
RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages	35 heures
RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant	21 heures

EP2 : exercer son activité en accueil collectif : 63 heures

T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant	14 heures
T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement	7 heures
RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	21 heures

RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle	21 heures
EP3 : exercer son activité en accueil individuel : 70 heures	
T5 - Organiser son action	21 heures
RS3 - Négocier le cadre de l'accueil	14 heures
RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant	14 heures
RS5 – Elaborer des repas	21 heures
Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) : 560 h soit 16 semaines de 35 h	
EP1 : public EAJE ou assistant maternel ou MAM (<i>moins de 3 ans</i>)	8 semaines
EP2 : public école maternelle ou EAJE (<i>moins de 6 ans</i>)	8 semaines